

## Commission des Pétitions

### Procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2024

#### Ordre du jour :

1. **Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**
2. **Validation des signatures des pétitions publiques 3198 - Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs. et 3281 - Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.**
3. **Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**
4. **Divers**

\*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Guy Arendt remplaçant M. André Bauler, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Dan Hardy, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. David Wagner

Mme Roberta Pinto, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, M. Meris Sehovic

\*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

\*

#### 1. **Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**

- **8 validations de signatures dont le seuil de 4 500 signatures n'est pas atteint**

La Commission des Pétitions procède à la validation des signatures des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3257 - *Dérogation pour les ascendant (parent) séjourner au Luxembourg pendant plus de 3 mois en tant que ressortissant de pays tiers et membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un national luxembourgeois.*

Signatures : 144

Doublons : 2

- Pétition publique 3262 - *Congé de Citoyenneté Active*

Signatures : 42

Doublons : 0

- Pétition publique 3264 - *Integral Legalisierung von Cannabis: Für Freiheit, Sicherheit und Wirtschaftssystem*

Signatures : 240

Doublons : 4

- Pétition publique 3269 - *Réduction de bruit: Limitation de l'Utilisation des Outils de Jardinage Thermiques dans les Agglomérations*

Signatures : 121

Doublons : 2

- Pétition publique 3271 - *Priorité pour les enfants des parents qui travaillent à temps plein pour avoir une place dans une Maison Relais*

Signatures : 157

Doublons : 0

- Pétition publique 3277 - *Introduction du Bitcoin comme monnaie de réserve pour l'Etat luxembourgeois*

Signatures : 206

Doublons : 2

- Pétition publique 3279 - *Création et autorisation d'un préavis de bail spécifique pour les locataires achetant un bien immobilier au Luxembourg*

Signatures : 34

Doublons : 0

- Pétition publique 3283 - *Permettre le transfert du deuxième congé parental entre les parents au sein de l'unité familiale*

Signatures : 246

Doublons : 4

- **11 demandes de reclassement en pétitions ordinaires**

La Commission fait droit aux demandes de reclassement en pétitions ordinaires suivantes :

- Pétition publique 3136 - *Boergeld als Bezuelungsmëttel an der Verfassung schützen / Bargeld als Zahlungsmittel in der Verfassung schützen / Protéger les espèces comme moyen de paiement dans la Constitution / Protect cash as a means of payment in the constitution* (1744 signatures)

- Pétition publique 3120 - *Oschaft vum CAE Kontrakt (Contrat d'Appui Emploi) oder fair Konditiounen fir den CAE Kontrakt.* (16 signatures)

- Pétition publique 3127 - *Cannabis SOCIAL Club* (625 signatures)

- Pétition publique 3172 - *Steierentlaschtung fir Pensionären* (736 signatures)

- Pétition publique 3186 - *Beschrëftung vun Uertschaftsschëlter ëmderien: Lëtzebuergesch fir'd éischt. Ortsschilder zuerst auf LU. Town signs first in LU.* (175 signatures)

- Pétition publique 3193 - *Den Token Luxtrust soll weiderhin bestoen bleiwen* (367 signatures)
  - Pétition publique 3205 - *Überarbeitung der Ausgangsregelung bei Krankenscheinen* (497 signatures)
  - Pétition publique 3182 - *Lorsqu'il y a un intérêt légitime, pour accéder à une donnée, un organisme doit trancher et imposer à l'administration responsable de la donnée sa transmission.* (22 signatures)
  - Pétition publique 3209 - *Härtere und vor allem konsequente Strafen bei Tierquälerei.* (2730 signatures)
  - Pétition publique 3227 - *Donner un statut précis à l'alternance au Luxembourg* (19 signatures)
  - Pétition publique 3228 - *Proposition de loi citoyenne relative à la subvention pour les personnes à faible revenu concernant les frais d'obtention du permis de conduire.* (81 signatures)
- **2 clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3188 - *Instaléiere vun Douchetten / Washlets op öffentleche PMR-Toiletten / pour l'installation de douchettes / washlets dans les toilettes PMRs (personnes à mobilité réduite) publiques*
- Pétition publique 3242 - *Interdiction de frais mensuels pour les banques*

- **3 prises de position du Gouvernement**

La Commission des Pétitions prend acte des prises de position gouvernementale suivantes et ordonne leur transmission aux pétitionnaires respectifs :

- Pétition 3247 - *Modification de la « Loi du 29 mars 2023 portant modification du Code du travail*

Prise de position du 4 septembre 2024 de la part de Monsieur le Ministre du Travail

- Pétition 3249 - *Modification des critères d'utilisation pour les chèques-repas.*

Prise de position commune du 12 septembre 2024 de la part de Monsieur le Ministre des Finances et de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

- Pétition 3213 - *Demande legalisation Cocaïne dans la vue d'un message de nouvelle pour mon émission "Around the Corner"*

Prise de position du 16 septembre 2024 de la part de Madame la Ministre de la Justice

- **1 réaction d'un pétitionnaire**

La Commission des Pétitions prend acte de la réaction suivante et décide de son envoi à l'auteur de la prise de position :

- Pétition 3072 - Couverture de l'orthodontie

Réaction du pétitionnaire du 18 septembre 2024 à la prise de position de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

- 2. Validation des signatures des pétitions publiques 3198 - Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs. et 3281 - Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.**

### **Pétition publique 3198 - Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs.**

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	9.979
(APRÈS la suppression de 155 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	9.979
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES CONTRÔLÉES (100%) :	9.979
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES NON VALIDES :	0 = 0,00 %

**NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES : 9.979**

La Commission des Pétitions valide les signatures récoltées par la pétition publique 3198 et constate que celle-ci a dépassé le seuil des signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. La Commission décide d'inviter la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité ainsi que le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au débat.

### **Pétition publique 3281 - Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.**

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	10.262
(APRÈS la suppression de 156 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	10.262
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES CONTRÔLÉES (100%) :	10.262
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES NON VALIDES :	0 = 0,00 %

**NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES : 10.262**

La Commission des Pétitions valide les signatures récoltées par la pétition publique 3281 et constate que celle-ci a dépassé le seuil des signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. La Commission décide d'inviter la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité ainsi que le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au débat.

- 3. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**

- **4 DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE (NOUVELLES ET REFORMULÉES)**

La Commission a traité l'ensemble des quatre demandes de pétition ordinaire, nouvelles et reformulées, figurant à l'ordre du jour.

La Commission des Pétitions décide d'adresser des demandes de prise de position au sujet des pétitions ordinaires suivantes :

<b>Numéro de la pétition ordinaire</b>	<b>Ministre(s)/Bourgmestre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position</b>
3265 <sup>1</sup>	Ministre d'État
3274	Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme
	Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
3331	Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
3343	Ministre de la Défense
	Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

### • **3 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES**

La Commission a traité les trois demandes de pétition publique reformulées figurant à l'ordre du jour.

#### **AVIS POSITIFS**

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des deux demandes de pétition publique reformulées suivantes :

- *Demande de pétition publique **3260** - CONTRE l'article de loi qui peut être détournée pour justifier une augmentation des loyers*

Dépôt: le 16.07.2024

Pétitionnaire: Monsieur João Paulo Ferreira

- *Demande de pétition publique **3284** - Remboursement de l'acupuncture: donner la possibilité aux patients d'accéder à ce type de traitement*

Dépôt: le 24.07.2024

Pétitionnaire: Madame Marie-France Eiffes

#### **EN SUSPENS**

Les demandes de pétition publique sont laissées en suspens lorsque la Commission des Pétitions requiert davantage d'informations (soit de la part du pétitionnaire, soit de la part de l'organisme compétent) ou bien une recherche plus approfondie du sujet pour se prononcer sur la recevabilité desdites demandes de pétition publique. L'analyse de la recevabilité des demandes de pétition publique en suspens est renvoyée à la prochaine réunion de la Commission sous réserve que celle-ci dispose des informations complémentaires requises d'ici là.

- *Demande de pétition publique **3231** - Lëtzebuerg soll Israel sanktionéiere fir seng Krichsverbriechechen a Palästina. / Le Luxembourg doit sanctionner Israël pour ses crimes de guerre en Palestine. / Luxembourg must sanction Israel for its war crimes in Palestine.*

Dépôt: le 02.07.2024 à 15:48

---

<sup>1</sup> Voir la discussion sur la demande de pétition publique 3302 à la page 10 du présent procès-verbal.

Pétitionnaire: Madame Dalia Khader

### ***Échange de vues***

Après avoir discuté longuement, les membres de la Commission ont décidé d'adresser une lettre à l'auteure de la *demande de pétition publique 3231 - Lëtzebuerg soll Israel sanktionéiere fir seng Krichsverbriechen a Palästina. / Le Luxembourg doit sanctionner Israël pour ses crimes de guerre en Palestine. / Luxembourg must sanction Israel for its war crimes in Palestine.*

### • **43 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

Au regard du nombre élevé de demandes de pétition publique, la Commission des Pétitions n'a pu en traiter qu'une partie (29). Les demandes de pétition publique restantes figurent à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission (14).

### **AVIS POSITIFS**

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des huit nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3303** - Prolongation du délai d'inhumation au Luxembourg de 72 heures à 120 heures*

Dépôt: le 01.08.2024

Pétitionnaire: Madame Tania Pereira Alves

- *Demande de pétition publique **3304** - reconnaissance de la propriété des véhicules d'occasion importés au Luxembourg : assurer le statut de propriétaire et non de titulaire*

Dépôt: le 02.08.2024

Pétitionnaire: Madame Nadine Juncker

- *Demande de pétition publique **3310** - Petition zur Einführung einer allgemeinen Impfpflicht im Falle einer nächsten Pandemie. / Durch eine hohe Impfquote kann das gesellschaftliche und wirtschaftliche Leben schneller wieder normalisiert werden.*

Dépôt: le 04.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Romain Braun

- *Demande de pétition publique **3316** - Pour la continuation de l'installation de miroirs routiers aux carrefours dangereux afin d'améliorer la sécurité routière*

Dépôt: le 07.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Tom Zeimet

- *Demande de pétition publique **3323** - Revendication pour la Simplification du Droit à la Grève au Luxembourg*

Dépôt: le 15.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Nelson José Santos Sousa

- *Demande de pétition publique **3325** - Strengere und vor allem regelmässige Kontrollen bei Tierpensionen und die Verpflichtung per Gesetz sich in in einer vom Staat genehmigten und kontrollierten Liste einzutragen!*

Dépôt: le 17.08.2024

Pétitionnaire: Madame Tania Giovagnoli

- *Demande de pétition publique **3329** - Prise en charge et aide financière par la CNS, du traitement contre la dysfonction érectile chez l'homme.*

Dépôt: le 24.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Jean-Jacques Fleurot

- *Demande de pétition publique **3332** - Pour une imposition simple et juste: Un impôt à taux unique de 10% sur les revenus salariaux.*

Dépôt: le 26.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Steve Vitoria

## **À REFORMULER**

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard des dix demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3305** - Renforcer le contrôle de vitesse des zones ultra urbaines limitées à 30km/h*

Dépôt: le 02.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Damien Dubrulle

### Motivation :

La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, la référence à des expériences personnelles ou l'utilisation de pronoms personnels n'est pas permise. Le but de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les références directes à l'expérience personnelle et à supprimer les pronoms personnels (« je », « ma », etc.).

- *Demande de pétition publique **3308** - Wiedereröffnung der CNS Anlaufstellen und Verbesserung der Bearbeitungszeiten*

Dépôt: le 03.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Steve Schmitz

### Motivation :

- Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Das Ziel der Petition soll daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge zu persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen entfernt werden.

- Petitionen von Parteien können nicht berücksichtigt werden. Dementsprechend ist der Petent gebeten, die Petition in seinem persönlichen Namen zu machen und nicht als Partei oder als Parteipräsident.

- *Demande de pétition publique **3311** - Pour un meilleur encadrement des tarifs des crèches et foyers d'accueil*

Dépôt: le 04.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Jordan Tresson

### Motivation :

- Il semble à la Commission que le pétitionnaire se réfère à des crèches et foyers d'accueil privés, auquel cas, il faudra ajouter à l'intitulé le terme « privé ».

- Le pétitionnaire prétend que « Les montants facturés aux parents sont abusifs ». Il s'agit d'une insinuation faite sans preuve et sans distinction. A ce titre, elle n'est pas admise et le pétitionnaire est prié de supprimer l'affirmation du texte.

- *Demande de pétition publique **3317** - Pétition contre le transport commun gratuit.*

Dépôt: le 08.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Alain Collart

Motivation :

Il convient de reformuler le but de la pétition en ayant soin d'écrire des phrases entières. Par ailleurs, il faudrait préciser en quoi le fait de payer désormais pour un trajet en bus contribuerait à une meilleure fréquentation des transports en commun.

- *Demande de pétition publique **3318** - Réduction du délai d'attente pour le traitement des déclarations fiscales à un maximum de 6 mois et accordance de priorité aux déclarations déposées par voie électronique*

Dépôt: le 09.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Gaston Joseph Jacky Dahm

Motivation :

- Exiger une priorité aux déclarations déposées par voie électronique est discriminatoire envers les gens moins à l'aise avec un tel moyen et donc inadmissible, notamment en raison du caractère absolu d'une telle revendication. Il convient dès lors soit de s'en abstenir, soit de mettre en exergue de façon générale qu'un dépôt par voie électronique apporte une certaine facilité à l'administration lui permettant de traiter plus rapidement un dossier.

- La motivation de la pétition ne tolère pas d'appel à signature. Par conséquent, le pétitionnaire est prié de supprimer la dernière phrase du texte.

- *Demande de pétition publique **3320** - Je voudrais que ma maladie la nargolespy tipe 2 devienne une maladie protéger par la santé et sois une maladie une invalidité parceque porte cette maladie dans ce nouveau mode et insupportable impossible à vivre je demande une pension invalidité pour cette maladie très rare et pas comprise du monde médical*

Dépôt: le 13.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Telmo Letra Da Silva

Motivation :

- La forme que le pétitionnaire emploie dans sa pétition ne correspond pas à la forme habituelle d'une pétition. La Commission des Pétitions lui suggère de bien vouloir s'adresser à un écrivain public pour se faire assister dans l'effort de rédaction.

- Une pétition publique doit correspondre à un intérêt général et ne tolère pas de forme personnelle, voire des exemples personnels et privés. Il convient dès lors de s'abstenir de citer son expérience personnelle en tant qu'exemple.

- *Demande de pétition publique **3322** - Ausbaggern der Sauer wieder erlauben*

Dépôt: le 14.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Carlo Fallis

Motivation :

Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Das Ziel der Petition soll daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge zu persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ( «mein Name», «Gruss Fallis Carlo»... ) entfernt werden.

- *Demande de pétition publique **3326** - "Protégeons nos enfants : Ensemble contre l'abus du concept de conflit de loyauté"*

Dépôt: le 19.08.2024

Pétitionnaire: Madame Estelle Marie Massé



### Motivation :

Une pétition publique doit s'abstenir à porter des accusations non fondées par rapport à des catégories de la population qui, le cas échéant, ne soutiendraient pas la pétition en ne la signant pas. Par conséquent, la Commission des Pétitions prie la pétitionnaire de bien vouloir supprimer au premier alinéa de la motivation, le bout de phrase « En tant que citoyens responsables, ... », pour ainsi éviter toute ambiguïté.

- *Demande de pétition publique **3327** - Demande d'installation de caméras dans l'ensemble du quartier Gare pour assurer la sécurité des résidents.*

Dépôt: le 21.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Ramiz Beciri

### Motivation :

Une pétition publique doit correspondre à un intérêt général, et ne tolère pas de forme personnelle, voire des exemples personnels et privés. Il convient dès lors de s'abstenir de citer son expérience personnelle en tant qu'exemple.

- *Demande de pétition publique **3328** - Service Adapto*

Dépôt: le 21.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Bernard Klein

### Motivation :

- Il convient de préciser davantage l'intitulé, de sorte qu'il reflète brièvement la revendication contenue dans la pétition.

- Il convient également d'expliquer plus clairement qu'il s'agit d'éviter des renouvellements à répétition auxquels s'exposent les personnes âgées.

## ***Échange de vues***

Monsieur le Député Marc Goergen relève que la *demande de pétition publique **3311** - Pour un meilleur encadrement des tarifs des crèches et foyers d'accueil* qualifie d'abusives la politique de tarification mise en œuvre par les crèches. Il s'agit-là d'une appréciation subjective et d'une généralisation trop importante. Madame la Députée Barbara Agostino précise que les tarifs varient selon les structures et les services proposés. En outre, les maisons relais travaillent à perte, ce qui n'est pas possible pour une entreprise privée. Madame la Présidente Francine Cloener admet volontiers que les prix pratiqués par (certaines) crèches privées sont chers, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'ils sont abusifs.

Madame la Présidente Francine Cloener considère, au sujet de la *demande de pétition publique **3318** - Réduction du délai d'attente pour le traitement des déclarations fiscales à un maximum de 6 mois et accordance de priorité aux déclarations déposées par voie électronique* que prioriser les déclarations d'impôt déposées électroniquement constitue une discrimination indirecte envers les exclus du numérique, dont principalement les personnes âgées. Monsieur le Député Marc Goergen estime en revanche qu'il est naturel que les déclarations électroniques bénéficient d'un traitement plus rapide puisque tout est déjà pré-rempli électroniquement, ce qui accélère le travail de l'administration. Monsieur le Député Guy Arendt fait savoir que l'Administration des contributions directes fait des efforts en matière de digitalisation, mais qu'à l'heure actuelle, les déclarations d'impôt déposées électroniquement sont encore imprimées et traitées manuellement. Madame la Députée Liz Braz tient à souligner que la Caisse nationale de santé admet publiquement que les demandes de remboursement de mémoires d'honoraires déposées électroniquement sont traitées plus rapidement que celles envoyées par la poste. Madame la Députée Nathalie Morgenthaler se rallie à la Présidente dans la mesure où octroyer la priorité aux déclarations électroniques va à l'encontre du principe d'accessibilité et est de nature à mettre encore davantage en évidence le *digital*

*gap.* Monsieur le Député Marc Goergen souligne qu'il existe au sein de l'Administration publique plusieurs procédures où la voie électronique est privilégiée par rapport au papier. Monsieur le Député David Wagner se dit d'accord avec cette remarque. Néanmoins, il considère qu'il faut faire une différence entre un traitement accéléré des démarches réalisées électroniquement dans la mesure où celles-ci sollicitent moins d'actions de la part des agents et une réelle priorité accordée aux demandes électroniques, ce qui serait vraisemblablement discriminatoire.

Les membres de la Commission des Pétitions s'accordent sur l'importance de cette distinction et décident de demander au pétitionnaire d'apporter des précisions à sa pétition.

## **EN SUSPENS**

Les demandes de pétition publique sont laissées en suspens lorsque la Commission des Pétitions requiert davantage d'informations (soit de la part du pétitionnaire, soit de la part de l'organisme compétent) ou bien une recherche plus approfondie du sujet pour se prononcer sur la recevabilité desdites demandes de pétition publique. L'analyse de la recevabilité des demandes de pétition publique en suspens est renvoyée à la prochaine réunion de la Commission sous réserve que celle-ci dispose des informations complémentaires requises d'ici là.

- *Demande de pétition publique **3302** - Fir e Gesetz dat Politiker op kommunalem an nationalem Niveau ka forcéieren hiert Amt opzeginn am Fall wou e Geriicht se schëlleg gesprach huet*

Dépôt: le 01.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Lorenzo Migliosi

## ***Échange de vues***

Madame la Présidente Francine Closener signale que l'auteur de la *demande de pétition publique **3302** - Fir e Gesetz dat Politiker op kommunalem an nationalem Niveau ka forcéieren hiert Amt opzeginn am Fall wou e Geriicht se schëlleg gesprach huet* est également à l'origine de la demande de pétition ordinaire 3265 qui porte sur le même sujet. Elle propose de demander une prise de position sur la pétition ordinaire au Ministre d'État. Monsieur le Député Marc Goergen précise que la législation actuelle permet déjà au juge de limiter les droits politiques d'une personne condamnée dans certaines conditions. Monsieur le Député Guy Arendt confirme ceci. Le Code pénal prévoit que le juge peut limiter le droit électoral passif et actif d'une personne. Il lui semble, cependant, que le pétitionnaire souhaite que cela devienne un automatisme. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp estime qu'il est pertinent de laisser la présente demande de pétition publique en suspens en attendant la prise de position du Ministre d'État.

## **AVIS NÉGATIFS**

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des neuf nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3306** - Promotion de l'Éducation sur le Mariage entre Cousins dans les Programmes Scolaires des Mineurs*

Dépôt: le 02.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Adin Suljkanović

Motivation :

La « promotion » d'une loi se fait à travers sa promulgation par le Grand-Duc et par sa publication dans le Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

En outre, le texte de la demande de pétition publique peut être perçu comme étant stigmatisant en ce qu'il désigne exclusivement et explicitement la communauté musulmane en tant qu'exemple. La présente demande de pétition publique est partant irrecevable.

- *Demande de pétition publique **3307** - Semaine de 4 jours pour les femmes*

Dépôt: le 02.08.2024

Pétitionnaire: Madame Carole Alexandre

Motivation :

La présente demande de pétition publique vise à instaurer une discrimination fondée sur le genre et est partant irrecevable.

- *Demande de pétition publique **3309** - Matsprooch- a Vetorecht fir d'Elteren bei der schoulescher Edukatioun iwwer sexuell an menschlech Diversitéit. / Well déi Eng géint an déi Aner fir eng Edukatioun iwwer sexuell a menschelech Diversitéit sinn, an am Fall wou sech fir eng Edukatioun iwwer sexuell an menschelech Diversitéit gesetzlech entscheed sollt ginn, fuerderen ech e gesetzlecht verankert Matsproch- an Vetorecht fir d'Elteren.*

Dépôt: le 03.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Alphonse (Aly) Jaerling

Motivation :

Et huet sech erausgestallt, datt de Sujet vun der Ufro fir eng ëffentlech Petitioun änlech wéi deen vun den ëffentleche Petitiounen **3198** – *Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs.* a **3281** - *Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.* ass, déi jeweils den 31. Mee an de 24. Juli 2024 deposéiert goufen.

Deementspriedend ass d'Ufro fir eng ëffentlech Petitioun 3309 net recevabel wéinst dem Artikel 166, Paragraf 3, Alinea 2, vum Règlement vun der Chamber dee virgesäit, datt eng Petitioun déi um Site vun der Chamber deposéiert gouf, am Laf vum Joer no hirer Aféierung net erëm eragreecht ka ginn.

- *Demande de pétition publique **3312** - Référendum sur le sujet de plus ou moins de contenu LGBT à l'école*

Dépôt: le 04.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur David De Matos Henriques

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, aux pétitions publiques **3198** – *Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs.* et **3281** – *Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.*, déposées respectivement le 31 mai et le 24 juillet 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

En outre, tout référendum doit être organisé conformément aux dispositions de la loi modifiée du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national.

- *Demande de pétition publique **3313** - Mettre les contribuables, les donateurs de la Caritas et de La Croix rouge à l'abri de la réparation des dommages financiers causés à la Caritas.*

Dépôt: le 05.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Daniel Miltgen

Motivation :

La Chambre des Députés ne traite aucune demande de pétition publique ayant pour objectif ou pour conséquence de s'immiscer dans une affaire judiciaire nationale. Or, le parquet de Luxembourg a ouvert une information judiciaire pour violation de la loi anti-blanchiment et de diverses obligations légales contre les banques mentionnées dans la demande de pétition publique dans le cadre de l'affaire Caritas.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable.

- *Demande de pétition publique **3314** - fir en besseren Deierenschutz. An den Uertschaften Tempo 30. Hei um Kirchbierg.*

Dépôt: le 06.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Nicolas Juncker

Motivation :

La présente demande de pétition faisant uniquement référence au quartier de Kirchberg, celle-ci est partant transmise à la Ville de Luxembourg.

- *Demande de pétition publique **3315** - LGBTQ in der Schule verbieten bei minderjährigen.*

Dépôt: le 07.08.2024

Pétitionnaire: Madame Adelisa Durakovic

Motivation :

Der Antrag auf eine öffentliche Petition ähnelt im Wesentlichen der öffentlichen Petition **3198** – *Exclude les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs.*, eingereicht am 31. Mai 2024. Folglich ist dieser Antrag auf eine öffentliche Petition unzulässig aufgrund von Artikel 166, Absatz 3, Punkt 2, der Geschäftsordnung der Abgeordnetenkammer, der besagt, dass eine Petition, die auf der Website der Kammer eingereicht wurde, innerhalb eines Jahres nach ihrer Einreichung nicht erneut eingereicht werden kann.

- *Demande de pétition publique **3319** - retirer la végétation dans l'espace entre les voies de circulation sur l'A13*

Dépôt: le 13.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Jérôme Wautrin

Motivation :

L'Administration des ponts et chaussées est en charge de l'entretien de voies de circulation de l'autoroute A13 et de la végétation attenante.

La présente demande de pétition publique est partant transmise à l'Administration des ponts et chaussées.

- *Demande de pétition publique **3324** - Educateursschüler sollen och fir hiren Stage bezuelt ginn , genau sou wei d'Infirmiersschüler*

Dépôt: le 16.08.2024

Pétitionnaire: Madame Liv Dory Lucca Bintener

Motivation :

Et huet sech erausgestallt, datt de Sujet vun der Ufro fir eng ëffentlech Petitioun änlech wéi deen vun der ëffentlecher Petitiounen **3044** – *Schüler dei an den Stage gin, sollen hieren Stage zu 100% bezuelt kreien !* ass, déi den 31. Januar 2024 deposéiert gouf.

Deementspreechend ass d'Ufro fir eng ëffentlech Petitioun 3324 net recevabel wéinst dem Artikel 166, Paragraf 3, Alinea 2, vum Reglement vun der Chamber dee virgesäit, datt eng

Petitioun déi um Site vun der Chamber deposéiert gouf, am Laf vum Joer no hirer Aféierung net erëm eragereecht ka ginn.

#### 4. Divers

Madame la Présidente Francine Closener profite de la présente occasion pour rappeler aux membres de la Commission certaines dates importantes :

- Le débat sur la pétition publique 3111 - *Non à la fermeture de la route entre Rédange et Belvaux*, aura lieu jeudi, le 10 octobre 2024 à 10 heures.
- Une réunion jointe entre la Commission des Pétitions et la Commission du Règlement se tiendra mercredi, le 16 octobre 2024 à 11h30 pour discuter de la Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au Titre V, Chapitre 11 « Des pétitions »<sup>2</sup>.
- Il est prévu d'organiser le débat sur la pétition publique 3176 - *Interdire l'utilisation des smartphones dans l'enceinte de l'école*, le vendredi, 18 octobre 2024. Cela reste cependant à confirmer<sup>3</sup>.
- Les débats sur les pétitions publiques 3150 - *Demande d'une 13ème rente de pension annuellement* et 3254 - *Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail*, auront vraisemblablement lieu dans la matinée du mercredi, le 13 novembre 2024. L'horaire des débats sera communiqué ultérieurement.

Luxembourg, le 26 septembre 2024

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

---

<sup>2</sup> Dossier parlementaire n° 8397. Document de dépôt consultable sur : <https://www.chd.lu/fr/dossier/8397>

<sup>3</sup> Il s'est avéré depuis la présente réunion que le débat public n'aura finalement pas lieu à cette date.